



# ENTREPRENEURE RESPONSABLE

## 2012

by **EuropeanPWN**-France

## CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

### ARTICLE 1er Conditions générales

---

- 1.1** Le Prix Entrepreneure Responsable 2012 by EUROPEANPWN-France (ci-après le « Prix ») est organisé par l'association European Professional Women's Network-Paris (ci-après, « EuropeanPWN-Paris »), association à but non-lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901, dont les bureaux sont 4 rue Galvani 75838 Paris Cedex 17, associée aux réseaux EuropeanPWN à Nice-Côte d'Azur, Marseille/Provence et Lyon, associations loi 1901 respectivement situées 12 Domaine du Bois Joli Cedex 1é ter 06 330 Roquefort les Pins , 14 lotissement Le Devin 13700 Marignane, 23 rue Pierre Brunier 69 300 Caluire,. L'ensemble des 4 associations sera dénommé ci-après « EuropeanPWN-France ».
- 1.2** Chaque candidate accepte de se soumettre aux présentes conditions du seul fait de sa participation.
- 1.3** EuropeanPWN-Paris se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions, ainsi que les modalités de la sélection et/ou de l'évènement, voire annuler ou changer toutes dates de l'évènement, sans avoir à justifier sa décision.
- 1.4** Toute modification sera publiée sur le site internet du Prix : [www.prixentrepreneureresponsable.epwn.net](http://www.prixentrepreneureresponsable.epwn.net) (ci-après « site du Prix »)

### ARTICLE 2 Critères d'éligibilité

---

Pour être retenue une candidature doit satisfaire aux critères suivants :

- Le projet ou l'entreprise doit être à but lucratif (ayant pour objet de dégager des profits).
- .Le dossier doit concerner soit un projet de création d'entreprise, soit une entreprise à un stade de développement initial (dans les 3 premières années d'existence).
- L'activité doit être exercée en France et l'entité immatriculée en France depuis septembre 2008 au plus tôt, ou à immatriculer dans un avenir proche.
- Le projet doit revêtir une démarche/un impact sociétal, social ou environnemental et ce, à différents niveaux ou à différentes étapes de l'activité, comme par exemple : la nature du produit ou des services, le fonctionnement

---

Version 2

Copyright EuropeanPWN-Paris  
Reproduction interdite

- de l'entreprise, la chaîne d'approvisionnement, le choix des fournisseurs et des sous-traitants, le choix et le traitement des effectifs ou employés.
- .Le projet ou l'entreprise doit être conduit par une femme, la candidate (majeure), accompagnée ou non d'une équipe. La candidate doit être fondatrice ou co-fondatrice de sa société et tenir un rôle prépondérant dans l'entreprise ou le projet.
- La candidate doit présenter un projet dont le financement est déjà pourvu en partie ou en totalité, ou la candidate a un plan de recherche de financement précis qui sera décrit dans le dossier de candidature).

## **ARTICLE 3 Critères de sélection**

---

### **3.1** Les critères d'évaluation principaux seront les suivants :

- La viabilité financière du projet
- L'impact sociétal, social et/ou environnemental
- Le besoin en accompagnement et en réseau de la candidate, afin de répondre aux défis de son entreprise

### **3.2** . Par ailleurs, les critères suivants départageront les candidates :

- L'originalité du projet
- L'absence de soutien d'un groupe d'entreprises ou d'actionnaires influents
- L'absence d'une notoriété déjà établie en France (pour l'enseigne, les produits ou la candidate)
- La qualité du dossier de candidature.

### **3.3** EuropeanPWN-France n'est pas tenue de fournir une explication sur la décision de retenir ou non une candidate, quelle que soit les étapes de la sélection. La sélection sera définitive et ne pourra faire l'objet d'aucun recours amiable ou juridique, ceci étant expressément accepté par la candidate.

## **ARTICLE 4 Période de candidature**

---

Les candidatures sont ouvertes du 6 septembre au 6 novembre au plus tard à minuit 2011. Aucun dossier ne sera accepté après cette date.

EuropeanPWN-Paris se réserve le droit de prolonger la période de candidature. Auquel cas, la nouvelle date de de dépôt des dossiers sera annoncée sur le site internet.

## ARTICLE 5 Modalités d'inscription

---

- 5.1** La candidature ne peut être présentée que par la candidate elle-même qui ne peut présenter qu'un seul projet.
- 5.2** L'inscription est gratuite.
- 5.3** Le dossier de candidature comprend le questionnaire et d'éventuelles pièces jointes. Celles-ci pourront être au format xls, doc, ppt, jpeg ou pdf. L'ensemble devra parvenir à EuropeanPWN sous forme de 1 ou 2 emails au plus, chacun ne devant pas dépasser 10 Mo.
- 5.4** L'ensemble des rubriques doit être rempli, de façon claire et concise, sans dépasser le cadre maximum fixé. **Le dossier pourra être écrit en français ou en anglais.**
- 5.5** L'inscription se fait par l'envoi du dossier de candidature par email à [prixentrepreneureresponsable@epwn.net](mailto:prixentrepreneureresponsable@epwn.net), avec le titre suivant : Candidature au Prix Entrepreneur Responsable 2012.
- Les candidatures expédiées par la poste ne seront pas prises en compte.
- 5.6** Un accusé de réception du dossier / de l'email sera envoyé automatiquement et sans vérification préalable ; EuropeanPWN-France contactera par la suite uniquement les candidates pré-sélectionnées selon l'article 6.1 ci-après.

## ARTICLE 6 Sélection des dossiers et attribution du Prix

---

La sélection a lieu selon les étapes suivantes :

- 6.1** Pré-sélection par un comité de sélection, composé de membres de EuropeanPWN-France qui sélectionnera 8 candidates. Les résultats de la pré-sélection seront annoncés le 1er décembre 2011, sous réserve de changement de date.
- Les 8 candidates devront remettre une version datée et signée des présentes conditions de participation.
- 6.2** Des entretiens **en région parisienne** s'ensuivront pour les candidates présélectionnées, avec prise de photo et/ou production de courtes vidéos résumant le projet. Les candidates devront se rendre disponibles à cet effet, en se rendant à leur frais, au lieu indiqué et dans le cas contraire, elles seront automatiquement disqualifiées.
- Les 8 candidates présélectionnées, ainsi que leur projet ou entreprise, seront ensuite présentés sur le site du Prix sous forme de résumé, accompagné d'une photo et/ou d'une vidéo et accessibles librement à tout internaute.
- Les membres de EuropeanPWN-France procéderont à un vote confidentiel de 3 « finalistes » parmi les 8 candidates présélectionnées. Les résultats du vote et les finalistes seront présentés en janvier 2012, lors de la soirée Galettes des Reines **à Paris** dont la date sera communiquée ultérieurement. En cas de déplacement de candidates lors de cette soirée, celui-ci sera effectué à leurs frais.

**6.3** Le choix de la lauréate sera effectué par le jury composé de d'une des Présidentes de EuropeanPWN-France (Paris, Lyon, Marseille-Provence, Nice Côte d'Azur), de femmes entrepreneures et de personnalités du monde de l'entrepreneuriat et de la responsabilité sociétale. Ce jury sera présidé par la Marraine du Prix.

Les 3 finalistes rencontreront le Jury, présidé par la Marraine du Prix, **à Paris** (déplacement à leurs frais, voir article 6.2), **en février 2012** (date à confirmer), pour un « grand oral ». Le résultat sera annoncé et le Prix décerné à l'occasion d'une cérémonie de remise de Prix en février ou mars 2012, **à Paris** (date à confirmer ultérieurement). (déplacement à leurs frais, voir article 6.2)

Il est à noter que des informations ou des documents complémentaires pourront être demandés aux finalistes.

**6.4** La lauréate s'engage à participer à différents évènements et activités organisés par EuropeanPWN-France, **à Paris et/ou dans la région du réseau EuropeanPWN le plus proche** (Lyon ou Marseille-Provence ou Nice-Côte d'Azur), suite à l'obtention du Prix, y compris d'éventuelles photos et tournage de vidéos.

## ARTICLE 7 La Dotation du Prix

---

- Pour les 8 finalistes : un an d'adhésion à EuropeanPWN, une présentation vidéo de leur projet postée sur le site EuropeanPWN, la mention de leur nom et de leur entreprise dans la communication d'EuropeanPWN-France sur cette étape du Prix
- Pour les 3 finalistes : un petit déjeuner avec le jury, une simulation de présentation à des investisseurs avec « Femmes Business Angels », un abonnement d'un an au magazine l'Entreprise, et une session de consulting avec des membres EuropeanPWN expertes dans le domaine de leur choix
- Pour la lauréate : l'accès à 10 événements EuropeanPWN-France, une séance de shooting photo professionnel, six mois d'abonnement à l'International Herald Tribune et un an de conseil pour le développement de son entreprise, par un comité d'accompagnement personnalisé, composé de professionnelles chevronnées, membres d'EuropeanPWN-France.

Ces expertes, choisies dans les domaines souhaités par la lauréate (stratégie, juridique, marketing, finances, RH...) fourniront une prestation conseil bénévole estimée à au moins 80 heures (équivalent de 10 journées), modulées selon les besoins de la lauréate. Dans la tradition d'accueil des nouveaux membres du réseau, le comité d'accompagnement apportera des compétences avérées aux questions posées par les enjeux de son entreprise et une méthodologie basée sur une écoute proactive et bienveillante.

La comptabilisation des heures/jours sera faite par chaque membre du Comité d'accompagnement selon ses pratiques habituelles.

La localisation géographique du Comité d'accompagnement sera adaptée dans la mesure du possible à celle de la lauréate, en fonction de la présence d'un réseau EuropeanPWN (Paris, Marseille-Provence, Nice-Côte d'Azur, Lyon) et de la disponibilité de membres

compétentes pour les missions définies. Le Comité d'accompagnement pourra donc être composé de membres EuropeanPWN-France réparties dans 2 régions. L'organisation logistique sera optimisée au mieux, les déplacements éventuels de la lauréate étant à sa charge.

.Par ailleurs, la gagnante bénéficiera de toute la communication organisée autour du prix.

Description de la dotation « shooting photo » : le lieu et la date de la prise de vue seront convenus entre la photographe et la lauréate, en région parisienne. L'élément fourni à la lauréate sera un package de portraits professionnels prêts à intégrer pour ses communications online et offline. Ce package comportera 3 poses : portrait headshot, portrait "plan américain" (de la mi-cuisse jusqu'en haut du visage) et portrait en pied ou assise. Les fichiers photo seront livrés formatés pour usage web et pour usage impression, et en couleur et noir & blanc. Ce shooting photo est offert par SueCorporatePhotography. EuropeanPWN-Paris ne pourra être tenu responsable de son annulation en cas de force majeure (maladie, déménagement ou autre de la photographe).

## **ARTICLE 8 Information et absence de confidentialité**

---

EuropeanPWN-Paris s'efforcera de prendre des mesures pour préserver la confidentialité des informations fournies par la candidate.

Cependant, la candidate prend acte de ce qu'EuropeanPWN-Paris ne garantit pas la confidentialité du dossier de candidature.

Par conséquent, la candidate est responsable de ce qu'elle divulgue ou communique et devra s'assurer avoir pris toutes les mesures nécessaires pour protéger ses droits de propriété intellectuelle (ou ceux de tiers) et ses secrets d'affaires (et ceux de tiers).

Par ailleurs, les éléments écrits résumant les informations fournis par la candidate, seront communiqués à celle-ci pour information, avant publication sur le site internet ou sur la plateforme réservée aux membres.

EuropeanPWN ne sera en aucun cas tenue responsable des pertes ou dommages qui résulteraient de l'exploitation des informations ou idées contenues dans le dossier de candidature, par un tiers ou un membre de EuropeanPWN-France.

## **ARTICLE 9 Engagement sur le contenu de l'information et le non dénigrement**

---

**9.1** La candidate garantit le caractère exact, véridique, complet et à jour des informations communiquées à EuropeanPWN-Paris.

EuropeanPWN-Paris ne sera en aucun cas tenue de vérifier la véracité, le caractère ou l'ensemble des informations.

La candidate garantit en outre que les informations qu'elle communique ne constituent pas une contrefaçon ou une violation des droits de tiers.

Elle indemniserà EuropeanPWN en cas d'actions de tiers y compris des autres candidates ou membres d'EuropeanPWN.

- 9.2** La candidate s'engage formellement à ne pas dénigrer, directement ou indirectement, de quelque façon que ce soit et pour quelque raison que ce soit EuropeanPWN-France, le Prix et les partenaires, parrains et la Marraine. La candidate s'engage à ce que les membres de son équipe et son entreprise s'y conforment également.

## **ARTICLE 10 Disqualification**

---

EuropeanPWN-Paris sera en droit de disqualifier la candidate, de refuser

de lui remettre le Prix ou de le lui retirer, dans le cas où elle considère raisonnablement ce que la candidate n'a pas respecté les obligations des présentes conditions ou qu'elle ou son équipe a agi de façon illégale, amorale ou déloyale.

## **ARTICLE 11 Responsabilité**

---

EuropeanPWN-Paris et EuropeanPWN-France ne seront en aucun cas responsables de toute perte, dommage professionnel ou personnel, matériel ou moral y compris des dommages consécutifs ou par ricochet résultant :

- de la réception ou non-réception des dossiers de candidatures
- de la sélection ou non-sélection des candidates (à quelque étape que ce soit)
- de l'attribution ou non-attribution du Prix
- de la modification ou annulation de tout ou partie de l'événement
- des actions de promotion accompagnant l'événement

## **ARTICLE 12 Données personnelles et droits sur certains éléments**

---

- 12.1** Les informations personnelles concernant la candidate et son équipe, ainsi que toutes autres données concernant l'entreprise et le projet recueillis dans le cadre de l'organisation du Prix – principalement par le biais du dossier de candidature et, le cas échéant, des interviews, séances de photo ou de vidéo) seront traitées (y compris informatiquement) pour les besoins de la sélection des candidatures, de l'organisation et de la promotion de l'événement et des partenaires éventuels de l'évènement.

Ainsi, les destinataires des données sont dans un premier temps, le comité de sélection et certains membres d'EuropeanPWN-France. Par la suite, les destinataires seront l'ensemble des membres d'EuropeanPWN-France, la presse, les partenaires et plus généralement, le public.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès et de rectification de ses données personnelles qu'elles peuvent exercer en s'adressant à EuropeanPWN-Paris, association Loi 1901, dont les bureaux sont 4 rue Galvani 75838 Paris Cedex 17.

Les personnes concernées peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant, étant précisé que cela peut disqualifier la candidate.

Les informations mises sur le site du Prix seront accessibles y compris hors de l'Espace Économique Européen.

Les dossiers de candidature des candidates n'ayant pas remporté le Prix seront détruits au plus tard dans les 18 mois après l'attribution du Prix. EuropeanPWN-Paris ne sera en aucun cas tenue de restituer les dossiers.

**12.2** Dès lors qu'elle figure parmi les candidates présélectionnées (« semi-finalistes ») ou nominées (« finalistes »), la candidate cèdera à EuropeanPWN-France tous les droits relatifs au résumé qui sera établi par EuropeanPWN-Paris, à tout entretien, à toute photo prise et à toute vidéo produite dans le cadre de la sélection ou de l'évènement.

EuropeanPWN-Paris donnera en retour un droit d'utilisation à la candidate. En outre, EuropeanPWN-France aura un droit d'utilisation sur toute autre information ou photo communiquée par ou pour le compte de la candidate, dans le cadre de la sélection ou de l'évènement, pendant une durée de 5 ans pour les candidates présélectionnées ou nominées et pour une durée de 10 ans pour la gagnante.

EuropeanPWN-France aura le droit de mentionner la sélection semi-finalistes et la victoire de la lauréate pour toutes et sans limitation de durée.

\*\*\*\*

**Merci de lire également la page suivante**

**Partie à compléter et à signer par les candidates présélectionnées (« semi-finalistes »), conformément à l'article 6.1 et à remettre à EuropeanPWN-Paris, étant précisé que l'engagement vaut pour toutes les candidates, mais que la remise de la version papier n'interviendra que pour les candidates présélectionnées.**

Je soussignée, \_\_\_\_\_, candidate, accepte expressément l'utilisation qui sera faite des informations, photos et vidéos, ainsi que les données qui sont communiquées dans le cadre du Prix.

Je garantis avoir eu l'accord de toute personne physique mentionnée dans le dossier de candidature, concernant les informations communiquées sur cette dernière et l'utilisation qui sera faite de ces informations.

Je certifie sur l'honneur le caractère exact, complet et à jour des informations.

Je cède tous les droits sur le résumé qui sera établi par EuropeanPWN-Paris, tout entretien, toute photo prise et toute vidéo produite dans le cadre de la sélection ou de l'évènement.

J'accepte les présentes conditions de participation.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Faire précéder la signature de « bon pour accord » manuscrit

Signature \_\_\_\_\_